



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 26 juin 2023

Intervention de **Christine NOBLET**

Question sur le projet de méthaniseur des Bords de Loire

Mesdames et Messieurs,

A l'issue de l'enquête publique sur le projet de méthaniseur au Plessis-Bouchet, le commissaire enquêteur a rendu ses conclusions.

Le commissaire enquêteur indique : *“Ce rejet est celui de la quasi-totalité du public et de la majorité des communes et EPCI consultées.*

En conséquence, avant la réalisation du projet, il me paraît indispensable de passer par une phase communication/explication/pédagogie pour exposer des choix de projet mieux définis.”

Et il ajoute :

“j’émets un doute sur la capacité d’Engie Bioz à maîtriser tous les risques d’accidents industriels dans les conditions d’implantation de l’unité de méthanisation à Saint-Herblain. Je conditionne la levée du doute à la certification, par un organisme indépendant, des modes opératoires et des consignes spécifiques prévus par Engie Bioz sur le site de Saint-Herblain”.

Son avis favorable est donc conditionné à des réserves :

“- Le passage par une phase communication/explication avec des choix de projet mieux définis et des informations répondant à des questionnements en suspens (c’est le cas notamment des intrants dont nous questionnons l’origine).

- Une certification par un organisme indépendant des dispositions prises pour la maîtrise des risques d’accidents inhérents à la localisation du projet.”

Comme vous le savez, la préfecture a maintenant 2 mois pour répondre. Avez-vous prévu comment mettre en œuvre ces préconisations du commissaire enquêteur ?



Citoyen-nes
engagé-es

elu.saint-herblain.en.commun@framalistes.org



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Avez-vous prévu un rendez-vous avec les services du Préfet pour que toutes les observations sans réponse soient enfin prises en compte ?



elu.saint-herblain.en.commun@framalistes.org